

G.P 5/02/05 AT Kibungo

MECANISATION	IMMATRICULATION DES CHANTIERS	10 - 1
		3-2-58.

page 1.

1. Qui attribue le numéro de chantier ?

a. La Direction de la Mécanisation - G.G. fixe les numéros des chantiers permanents ainsi que les numéros de chantiers exploités par les Services des Villes.

exemples : Garages provinciaux, principaux et secondaires; bacs; T.P.Ville Jadotville; Police Léo; Pompiers E'ville, ...

b. La Mécanisation Provincial fixe les numéros des chantiers "Non-permanents".

2. Numéro du chantier.

Le numéro de chantier se compose de 4 chiffres

- le premier correspond à la Province
- le deuxième au District
- le troisième au Territoire
- le quatrième différencie les chantiers d'un même Territoire.

Vous trouverez plus loin le tableau de numérotation des Provinces, Districts et Territoires

3. Plan de numérotation.

a. Chantiers situés à l'échelon "Province"

2ème chiffre zéro

3ème chiffre zéro

4ème chiffre 0 Garage provincial (cellule 15 de l'organisation intérieure).

1 Pertes et coulages

2 Magasin central (Parc à Carb. et Lub.)

3, 4, 5, 6, 7, 8 Réservés à la Direction de la Mécanisation.
9 Prêts aux privés.

exemples : Pertes et coulage Kivu 4001
Garage provincial Kasai 6000

b. Chantiers situés à l'échelon "District".

2ème chiffre : le n° de district

3ème chiffre : zéro

4ème chiffre : zéro pour le garage provincial situé au chef-lieu de district

2, 3 et 4 pour les services de la ville (Léo, Eville et Jadotville).



Page 2.

exemples :	Garage principal d'Albertville	5200
"	" de Kamina	<u>5400</u>
"	" de Kasenga	<u>5500</u>
T.P.Ville Jadotville	<u>5302</u>	
Police "	<u>5303</u>	
Pompiers."	<u>5304</u>	

c. Chantiers situés à l'échelon "Territoire"

2ème chiffre : n° de district

3ème chiffre : n° de territoire

4ème chiffre: zéro pour le garage secondaire situé au chef-lieu de Territoire

1 pour l'ensemble des bacs se trouvant dans les limites du territoire

2 à 9 pour a) les autres garages secondaires

b) les chantiers proprement dits (seuls ces numéros sont mis à la disposition de la mécanisation provinciale).

exemples :	Garage secondaire de Kungu (Territoire)	2220
	Garage secondaire à Doruma (Poste)	3332
	Garage secondaire à Gangala na Bodio (Poste)	3333
	Bacs du Territoire d'Ingende	2141

d. Remarques.

1. Aux chefs-lieux de Province il n'y a pas de garage principal ni de garage secondaire. Toutefois certaines provinces (Léo, Kivu, Katanga) ayant en plus du garage provincial, conservé l'ancien garage S.T.A., celui-ci se verra attribuer un n° de garage secondaire.
2. Aux chefs-lieux de District, il n'y a pas de garage secondaire.
3. Un chantier se trouvant à cheval sur plusieurs territoires portera un numéro qui lui sera attribué en fonction du n° de territoire correspondant au pont d'attache principal.

4. Suppression du numéro d'un chantier.

Il est préférable de ne pas réaliser immédiatement le numéro d'un chantier qui vient d'être terminé.

Un laps de temps d'environ un mois doit s'écouler avant cette réutilisation pour éviter des erreurs dans les travaux mécanographiques.

.../...

MECANISATION

: IMMATRICULATION DES CHANTIERS

: 10 - 1

: 3-2-58.

Page 3.

5. Communication des renseignements.

Tout nouveau numéro, toute modification ou suppression doivent m'être communiqués le plus rapidement possible (par exemple sous forme de message-Avion).

6. Remarques.

a) Il n'y a pas de numéro de chantier pour l'Atelier Mécanique.

En effet ce dernier n'établit pas de

- Bordereaux 01 Fiche de renseignement
- Bordereaux 02 Fiche de mouvement
- Bordereaux 04 Fiche de stock.

- Les fiches de renseignements des engins en réparation à l'Atelier Mécanique sont rédigées par l'Exploitation et portent comme n° de chantier le n° du garage provincial.

- L'Atelier Mécanique n'a pas de stock de carburants et lubrifiants.

Il prélève ceux-ci au fur et à mesure de ses besoins au garage provincial contre remise d'une D.A.-(relative à un Job).

En fin de mois, le chef du Garage Provincial groupe toutes les sorties de carburants et lubrifiants effectuées contre remise de D.A. et rédigé un Bordereau 01 (fiche de renseignements) portant comme "matricule engin" le numéro 00000

b. Le 2ème bureau "exploitation" n'a pas de numéro de chantier.

En effet, au chef-lieu de Province, c'est le garage provincial qui est l'organe d'exécution du chef d'Exploitation.

Le chantier "Portes et coulages" est le seul à être géré directement par le chef d'Exploitation.

.... /

MECANISATION : IMMATRICULATION DES CHANTIERS
CHANTIERS PERMANENTS. : 10 - 2
:-----
: 3-2-58.

Territoire du Ruanda-Urundi.

le 1 comme dernier chiffre est réservé pour les bacs.

p.ex.7271 = l'ensemble des bacs du Territoire de Rutana dans la Résidence de l'Urundi.

... / ...

MECANISATION

NUMEROTATION DES PROVINCES
DISTRICTS ET TERRITOIRES.

10 - 3

3-2-58.

7. TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI (Usumbura)

DISTRICT

1. Ruanda (Kigali).

1. Territoire de Kigali	711
2. Territoire de Nyanza	712
3. Territoire d'Astrida	713
4. Territoire de Shangugu	714
5. Territoire de Biumba	715
6. Territoire de Kibungu	716
7. Territoire de Ruhengeri	717
8. Territoire de Kisenyi	718
9. Territoire de Kibuye	719

2. Urundi (Kitega)

1. Territoire de Usumbura	721
2. Territoire de Bubanza	722
3. Territoire de Ngozi	723
4. Territoire de Muhinga	724
5. Territoire de Kitega	725
6. Territoire de Ruyigi	726
7. Territoire de Rutana	727
8. Territoire de Muramvya	728
9. Territoire de Bururi	729.